



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

A TRAVAUX (1) B FOURNITURES (1) C SERVICES (1)

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR:

Etablissement public de coopération intercommunale

ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S) : Du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Oui- Non

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur .

Nom de l'organisme : Territoire de la Côte Ouest

Correspondant: Monsieur le Président

Adresse: 1 Rue Eliard Laude – B.P. 49 - 97822 Le Port Cedex

Téléphone : 0262-32-12-12 - Télécopieur: 0262-32-22-22

Courriel: courrier@tco.re

Adresse Internet (URL) (le cas échéant) : www.tco.re

OBJET DU MARCHÉ:

Marché relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des études de programmation et de consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du complexe sportif et de loisirs du dos d'âne.

Type de marché de services: 12

Classification CPV (vocabulaire commun des marchés publics) : 71242000-6 -71314200-4 -71313000-5

Nomenclature interne TCO : 70.08

Forme du marché: Le marché est passé à prix forfaitaire, révisable.

Les prix sont révisables pour les prestations supérieures à une durée de trois mois.

Lieu d'exécution: Commune de La Possession

Le centre sportif de Dos d'Ane se positionnerait au lieu-dit « Grand Coin », s'intégrant entre l'actuel stade de football et l'espace de loisir.

L'avis concerne Un marché public

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

Le marché comporte 3 tranches : une tranche ferme et deux tranches conditionnelles :

- **TRANCHE FERME :**

La tranche ferme comporte 3 phases, décomposées comme suit :

- **Phase 1** : Etat des lieux-Analyse des besoins
- **Phase 2** : Bilan environnemental
- **Phase 3** : Préprogramme architectural, fonctionnel et environnemental

- **TRANCHE CONDITIONNELLE 1:**
 - *Phase 1:* Programme général
 - *Phase 2 :* Etudes complémentaires – réalisation des documents de consultation
 - *Phase 3:* Programme technique détaillé des équipements communautaires
- **TRANCHE CONDITIONNELLE 2 :**
 - *Phase 1 :* Assistance à la consultation – Elaboration du dossier de consultation des concepteurs
 - *Phase 2 :* Assistance à l'analyse des offres et au choix de la maîtrise d'œuvre

Variantes: Les variantes ne sont pas acceptées

Options : Sans objet

Prestations divisées en lots: Oui Non

Durée du marché - Délai d'exécution:

Le marché prend effet à compter de la date de notification, valant ordre de service de démarrage des prestations.

Le délai d'exécution du marché est de **23 semaines :**

- **Tranche ferme:** 9 semaines
- **Tranche conditionnelle 1:** 8 semaines
- **Tranche conditionnelle 2:** 6 semaines

L'affermissement des tranches conditionnelles 1 et 2 sera subordonné à une décision du pouvoir adjudicateur, notifié au titulaire du marché dans le délai de 24 mois, à compter de la notification du marché, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le délai d'exécution des phases par tranche cours à compter de la réception l'ordre de service de démarrage des prestations.

Tableau de répartition des délais d'exécution par tranches et phases :

PHASES	Délais plafonds (hors période de validation des documents par le Maître d'Ouvrage MO)
TRANCHE FERME	
1. Etat des lieux- Analyse des besoins	2 SEMAINES
2. Bilan environnemental	2 SEMAINES
3. Préprogramme architectural, fonctionnel et environnemental	5 SEMAINES
TOTAL DELAI PHASES 1 A 3	9 SEMAINES
TRANCHE CONDITIONNELLE 1	
1. Programme général	3 SEMAINES
2. Etudes complémentaires – réalisation des documents de consultation	2 SEMAINES
3. Programme technique détaillé des équipements communautaires	3 SEMAINES
TOTAL DELAI PHASES 1 A 3	8 SEMAINES

TRANCHE CONDITIONNELLE 2	
1. Assistance à la consultation -Elaboration du dossier de consultation des concepteurs	4 SEMAINES
2. Assistance à l'analyse des offres et choix de la maîtrise d'œuvre	2 SEMAINES
TOTAL DELAI PHASES 1 A 2	6 SEMAINES

Les délais d'exécution pour chaque tranche sont laissés à l'initiative du candidat dans le respect des délais plafonds fixés ci-dessus.

Il est précisé au candidat que s'il ne renseigne pas le délai d'exécution pour chaque tranche et chaque phase, il est réputé s'engager sur les délais plafonds fixés pour chaque tranche par le maître d'ouvrage.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigés : Le présent marché ne fixe aucun cautionnement.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent : Délai de paiement par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique fixé à 30 jours à compter de la réception des factures - Financement assuré par les fonds propres du TCO.

Modalités de paiement: Les prestations seront réglées selon l'état d'avancement de la mission, les modalités de règlements des comptes sont fixées à l'article 9.1 et 10 du CCP.

Avances : Application des articles 87 à 90 du Code des Marchés Publics.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: Le marché sera passé avec un prestataire unique ou un groupement solidaire ou conjoint. La sous-traitance est autorisée. En cas de groupement de prestataires, la forme juridique qui sera exigée après attribution du marché est le **groupement solidaire**.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats devront produire à l'appui de leur candidature, les documents fixés à l'article 11 du règlement de la consultation.

- **Une lettre de candidature** (formulaire DC4) et habilitation du mandataire par ses cotraitants
- **Une déclaration sur l'honneur** en application des articles 43 et 44 du CMP dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier :
 - ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction à concourir
 - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants **du code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;
 - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts** ;
 - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1 à L.8221-3, L.8221-5, L. 8251-1, L. 5221-11, L. 5221-8, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8241-2 du **code du travail** ;
 - ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du **code de commerce** ;
 - ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du **code de commerce**, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

- ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du **code de commerce**, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du **code des marchés publics** ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
- être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4, du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés (pour les entreprises de plus de 20 salariés)
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales à la date du 31 décembre 2009 ;

Capacités professionnelles - techniques et financières - références requises:

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché.
- En matière de fournitures et de services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

Références professionnelles :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Le candidat devra fournir :

- Une attestation d'assurance en Responsabilité Civile en cours de validité.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération:

- **Valeur technique (60 %)** basée sur l'examen de la **note méthodologique démontrant** la pertinence des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations, (**cette pièce est obligatoire**), elle précisera les éléments techniques suivants:
 - Composition (nombre de personnes, CV, etc.), organisation de l'équipe pour l'exécution de la mission, et compétences de l'équipe chargée de l'étude attendues dans les domaines suivants :
 - ✓ *Programmation architecturale, d'équipements sportifs ;*
 - ✓ *aménagement paysager,*
 - ✓ *infrastructure VRD*
 - ✓ *environnement (démarche type HQE)*
 - Méthodologie de projet et moyens techniques proposés pour réaliser l'ensemble des phases
 - Méthodologie et moyens proposés pour le traitement de la thématique « Environnementale ».

- Un planning détaillé pour la réalisation des prestations par tranche (ferme, et conditionnelle 1 et 2) en cohérence avec les délais proposés par le candidat ou à défaut les délais plafonds..

- **Prix (40%)**

PROCEDURES:

Marché à Procédure adaptée passé selon les dispositions de l'article 28 du CMP.

Possibilité de recourir à la négociation.

CONDITIONS DE DELAIS

Date limite de réception des offres : **02/08/2010 avant 12h00 locales**

Délai minimum de validité des offres : cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de réception des offres

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1 Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

10-67-PA-DIP

2 Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires

Le cahier des charges sera remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande écrite au service des Marchés du TCO. Le DCE peut également être téléchargés via le site internet du TCO (www.tco.re)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents

02/08/2010 avant 12h00 locales

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:

Tribunal Administratif de Saint-Denis- 2 Ter Rue Félix Guyon 97400 SAINT-DENIS

Date d'envoi du présent avis à la publication: 07 juillet 2010

ANNEXE 1- Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif complémentaires peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme: **Territoire de la Côte Ouest**

Correspondant :**Service des Marchés**

1 Rue Eliard LAUDE – B.P. 49 - 97822 Le Port Cedex

Téléphone : 02-62-32-12-12 - Télécopieur: 02-62-32-22-22

Courriel : courrier@tco.re - Adresse Internet (URL): www.tco.re

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique complémentaires peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme: **Territoire de la Côte Ouest**

Correspondant : **Direction des Investissements et du Patrimoine**

1 Rue Eliard LAUDE – B.P. 49 - 97822 Le Port Cedex

Téléphone : 02-62-32-12-12 - Télécopieur: 02-62-32-22-22

Courriel : courrier@tco.re - Adresse Internet (URL): www.tco.re

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Adresse à laquelle les offres / candidatures / projets / demandes de participation doivent être envoyés

Nom de l'organisme: **Territoire de la Côte Ouest**

Correspondant :**Service des Marchés**

1 Rue Eliard LAUDE – B.P. 49 - 97822 Le Port Cedex

Téléphone : 02-62-32-12-12 - Télécopieur: 02-62-32-22-22

Courriel : courrier@tco.re - Adresse Internet (URL): www.tco.re